



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Mont-Carmel, tenue à la salle du Conseil municipal, ce 26 mars 2012 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. LE MAIRE Denis Lévesque

MMES LES CONSEILLÈRES : Kelly Anctil

MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant
Joël Ross
Marco Dionne
Lauréat Jean

MME ODILE SOUCY, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET M. GILLES LABEL, AUDITEUR INDÉPENDANT SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS.

1. Constatation du quorum, ouverture de la séance.

Le quorum étant respecté, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

M. le Maire fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame la conseillère Kelly Anctil

064-2012

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Adoption et présentation du rapport de l'auditeur indépendant

M. Gilles Lebel, comptable agréé de la firme Mallette est présent pour soumettre aux élus municipaux le rapport financier annuel de la Municipalité de Mont-Carmel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant. Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale dépose séance tenante les rapports susmentionnés.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

065-2012

et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les rapports financiers tels que déposés.

4. Mandat donné à l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012.

COINSIDÉRANT que la firme Mallette connaît bien le périmètre comptable de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est pertinent que la Municipalité confirme le mandat à son auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Dionne

066-2012

et résolu à l'unanimité que la municipalité de Mont-Carmel confirme le mandat de vérification à son auditeur indépendant, la firme Mallette pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

5. Période de questions

Aucune question.

6. Fin de la séance.

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par Madame la conseillère Kelly Ancil

067-2012

Et résolu à l'unanimité que la séance soit close à 20 h 10.

M. Denis Lévesque
Maire

Mme Odile Soucy
Directrice Générale,
secrétaire-trésorière

Le maire en signant le présent procès-verbal reconnaît avoir signé toutes les résolutions.